

2011/3550 - Attribution de subventions de fonctionnement à 37 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines du théâtre et du cirque pour un montant global de 304 000 euros - FIC – Approbation de conventions : Théâtre des Asphodèles, Espace Gerson et Turak Théâtre (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 20/06/2011, p. 1325)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, cette première délibération concerne l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre du FIC théâtre. Je veux juste dire que, cette année, l'attribution de la Ville pour le théâtre est en augmentation : 304.000 euros consacrés pour le FIC au lieu des 283.500 euros en 2010, soit une augmentation de 7 % , surtout 36 compagnies aidées et un festival au lieu des 30 compagnies en 2010. Nous avons essayé de privilégier l'entrée de jeunes compagnies.

Lyon est en effervescence, nous avons le plaisir de fêter les 70 ans de l'ENSATT la semaine dernière, grande école non seulement de théâtre, de comédiens, de metteurs en scène mais aussi de tous les métiers du théâtre, école qui joue un rôle important dans notre ville. Je n'oublie pas que notre Conservatoire prépare aussi, à travers son école de théâtre, des acteurs pour demain. Nous avons donc une belle ambition à Lyon, en essayant de mettre tous ces théâtres en réseau avec de vraies filières depuis les scènes « découverte » que j'ai déjà eues l'occasion de présenter mais aussi nos théâtres comme le Point du Jour, les Ateliers, le nouveau théâtre du 8^e, le TNG, la Croix-Rousse, les Célestins et bientôt la réouverture du TNP.

Cela veut dire qu'à l'échelon du territoire nous avons un grand nombre d'établissements de grande qualité, nous avons la volonté de les faire vivre et de permettre aux jeunes créateurs -et aux moins jeunes bien entendu puisque l'on peut être très jeunes même plus tard- ,d'assurer dans notre ville ce renouveau et cette permanence du théâtre.

Mme LEGAY Katherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous approuvons l'ensemble de ces subventions. Nous souhaitons souligner, parmi ces compagnies, le travail d'Europe et Cies, pour plusieurs raisons.

Leur Festival européen des Arts de la Scène (dont la 4e édition vient de se dérouler récemment avec presque 4.000 spectateurs pour l'ensemble des spectacles et débats) est un des rares festivals en France à accueillir des compagnies indépendantes européennes. Mais il ne s'agit pas seulement d'une programmation. Le projet va plus loin : à l'intérieur du Festival il s'agit d'expérimenter des rencontres, des partages de toutes formes entre les artistes eux-mêmes, dans la pluralité des langues, des cultures et des modes de création et entre les artistes et les spectateurs, autour de préoccupations artistiques, sociales et démocratiques. Les artistes invités, les partenaires (tels Banlieues d'Europe) ont en commun le souci du partage de l'art sur tous les territoires.

Les riches débats qui ont eu lieu cette année ont dégagé des problématiques et des propositions communes (dont des demandes aux élus) pour continuer à avancer dans la voie tracée. Nous souhaitons que le deuxième temps fort prévu par Europe et Cies dans son projet, le forum des langues du monde, les 24, 25 et 26 septembre prochains place Sathonay, rassemble aussi de nombreux habitants et permette de continuer à éprouver combien l'identité de chacun se nourrit d'apports et d'échanges.

Contre l'Europe de l'austérité à laquelle résistent en ce moment avec tant de raisons les peuples européens, voilà l'Europe que nous aimons, celle de la rencontre et de la coopération artistique.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)